

Sélection et Conception des Sites de Réinstallation

Une Note D'information de SRA

Quelques Principes Directeurs



Durée de Vie du Projet:

Les sites doivent être suffisamment vastes pour accueillir l'ensemble des réinstallations prévues pendant toute la durée de vie du Projet, tout en permettant une croissance organique. Ils ne doivent pas eux-mêmes être exposés à un risque de déplacement futur.



Légalité et Normes:

Les sites doivent respecter les lois et réglementations nationales, ainsi que les normes internationales et celles de l'entreprise. Cela a souvent des implications importantes sur les matériaux de construction et les infrastructures publiques à fournir.



Accessibilité Financière:

Le développement, l'exploitation et la maintenance des sites doivent être financièrement viables, à la fois pour le Projet et pour les personnes affectées.



Résilience:

La sélection et la conception des sites doivent intégrer les risques et opportunités liés aux changements climatiques, et inclure des mesures pour renforcer la résilience des communautés réinstallées.



Transfert de Gestion:

La responsabilité de l'exploitation et de la maintenance des infrastructures et équipements publics doit, le cas échéant, être transférée aux autorités locales avec le temps. Cela nécessite un engagement précoce et soutenu avec ces dernières.



Sécurité Foncière:

Dans l'idéal, les sites doivent offrir une sécurité d'occupation aux personnes réinstallées, à quelques exceptions près (ex. : locataires déplacés).



Réseaux Sociaux:

L'emplacement et l'agencement du site doivent refléter les réseaux sociaux existants et favoriser la reconstitution des systèmes de soutien antérieurs.



Genre et Vulnérabilité:

L'emplacement et la disposition des sites doivent tenir compte des besoins et préoccupations spécifiques des femmes et des groupes vulnérables.



Moyens de Subsistance:

Les sites doivent permettre une restauration efficace des moyens de subsistance, par exemple en fournissant des lots suffisamment grands pour les activités domestiques actuelles, un accès adéquat aux ressources (ex. : terres agricoles, forêts), ainsi qu'aux opportunités d'emploi et d'activités commerciales.



Communautés Hôtes:

L'identification et la conception des sites doivent prendre en compte les besoins et opportunités des communautés hôtes, par exemple en améliorant les services partagés (ex. : approvisionnement en eau).



Flexibilité:

Les sites doivent être assez flexibles pour permettre leur développement et leur extension dans le temps, tant à l'échelle des ménages que de la communauté.

Sélection et Conception des Sites de Réinstallation

Une Note D'information de SRA

Étapes Clés dans la Sélection des Sites de Réinstallation

- **Identifier les Zones à Exclure:** Écarter d'emblée les zones inappropriées (par exemple en raison de zones tampons de sécurité ou d'extensions futures du Projet).
- **Analyser les Documents de Planification Territoriale:** Étudier les documents de planification urbaine et les exigences nationales pour comprendre les aspirations locales/régionales et les normes applicables à la création de nouveaux quartiers.
- **Analyser les Données de Référence:** Acquérir une connaissance fine des ménages et communautés affectés grâce aux données de référence et images satellites/aériennes. Élaborer un profil préliminaire des futurs sites de réinstallation, incluant nombre et taille des lots, bâtiments et infrastructures.
- **Explorer Divers Scénarios de Réinstallation:** Évaluer la possibilité d'un site unique, de plusieurs sites, intégration dans des zones déjà urbanisées (infill), ou de logements autonomes. Tenir compte des préférences des personnes affectées, notamment celles souhaitant se réinstaller de manière autonome (avec appui).
- **Identifier et Évaluer une Liste Longue de Sites Potentiels:** Utiliser des critères d'évaluation objectifs pour une première évaluation discrète à distance (imagerie satellite). Prendre en compte la disponibilité des terrains, les moyens de subsistance, les services, la topographie, le drainage, etc.
- **Réaliser des Visites Discrètes:** Si possible, visiter les sites pressentis avant toute consultation/négociation avec les propriétaires potentiels, les personnes affectées et les autorités, afin de limiter les constructions spéculatives.
- **Élaborer une Liste Courte de Sites Potentiels:** Sélectionner les sites techniquement appropriés et la soumettre pour négociation et validation avec les personnes affectées, les autorités locales et, en dernier lieu, les propriétaires fonciers.
- **Consulter les Communautés Affectées:** Avec la liste courte, engager une consultation intensive avec les ménages affectés, les autorités locales et les autres parties prenantes pour valider la liste, définir le processus de sélection finale et choisir un site préféré.
- **Évaluer en Détail les Sites Présélectionnés:** Mener une évaluation participative et approfondie basée sur des critères objectifs (ex. : stabilité géotechnique, disponibilité en eau) et s'appuyant sur une expertise technique adéquate.
- **Collaborer avec les Autorités et Agences Concernées:** Travailler en étroite collaboration avec les autorités et toutes les agences impliquées dans l'approbation, le développement, la gestion et la maintenance des nouveaux lotissements, anticiper les exigences réglementaires, et préparer le transfert progressif des infrastructures aux autorités compétentes.

À noter: cette note d'information sera prochainement suivie d'un second volet consacré à la conception des logements de réinstallation et des équipements publics.

Contacter SRA

Si vous avez des questions ou des commentaires sur ce Compendium ou sur tout autre sujet lié à l'accès à la terre et à la réinstallation, veuillez nous envoyer un courriel à l'adresse suivante : info@steynreddy.com.

Visitez le site www.steynreddy.com pour en savoir plus sur SRA et accéder à notre archive d'expertise technique.

Suivez SRA sur [LinkedIn](#) pour vous tenir au courant de nos dernières réflexions et autres nouvelles.



À propos de nous

SRA aide ses clients à acquérir les terres dont ils ont besoin, dans les délais et les budgets impartis. Nous travaillons en collaboration avec les équipes de nos clients et les communautés concernées afin d'identifier, d'évaluer et de gérer les impacts du déplacement d'une manière pratique, responsable et durable.

L'équipe expérimentée de SRA:

- A géré des centaines de projets d'accès à la terre et de réinstallation dans le monde entier.
- A des antécédents en matière de réalisation de solutions gagnant-gagnant-gagnant pour nos clients, les communautés et les gouvernements d'accueil.
- Applique les normes internationales et les meilleures pratiques de manière pragmatique, innovante et adaptée au contexte local.
- Travaillant essentiellement sur les sites des projets avec les clients et d'autres personnes, notre vision est pratique et orientée vers les résultats.
- Sont des leaders d'opinion reconnus dans le domaine, co-auteurs d'un guide bien connu et éditeurs d'une série de publications très appréciée.